



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

bois d'industrie

Question au Gouvernement n° 1681

Texte de la question

SITUATION DE L'ENTREPRISE PLYSOROL DE LISIEUX

M. le président. La parole est à M. Claude Leteurre, pour le groupe Nouveau Centre.

M. Claude Leteurre. Monsieur le ministre de l'industrie, notre industrie va mal. (*Exclamations sur les bancs du groupe SRC.*) Elle ne cesse de perdre des parts de marché et, surtout, des emplois... (*Même mouvement.*)

M. Jean-Claude Perez. Ce n'est pas vrai !

M. Claude Leteurre. 500 000 emplois ont ainsi été perdus entre 2000 et 2007. En outre, malheureusement, le solde des exportations est désormais dans le rouge.

Or 40 % des entreprises du secteur sont des PME et des PMI dont la crise a étranglé la trésorerie et réduit les carnets de commande, ce qui en fait des proies faciles pour les investisseurs étrangers qui cherchent à récupérer leurs savoir-faire.

Monsieur le ministre, vous avez initié en octobre les états généraux de l'industrie, dont vous avez installé le comité national lundi dernier. Les objectifs sont clairement définis : faire de notre industrie le moteur du redémarrage économique de la France et dessiner notre nouvelle politique industrielle. Le Nouveau Centre encourage cette démarche, qui apporte des réponses aux salariés inquiets pour leur avenir.

La semaine dernière, Dominique Souchet et moi-même étions avec vous à Fontenay-le-Comte, afin d'étudier le dossier du groupe Plysorol, qui illustre bien mon propos. Ce groupe a été racheté il y a quelques mois par un investisseur chinois dont les engagements tardaient à se concrétiser ; nous redoutions donc de perdre non seulement les savoir-faire, mais aussi les emplois des usines de Lisieux, Épernay et Fontenay-le-Comte. Les états généraux de l'industrie soulèvent la question du rôle de l'État dans ce secteur manufacturier. Comment y interviendra-t-il demain, et avec quels moyens ? Quel est l'état de votre réflexion sur ce sujet ? Le dossier Plysorol, entreprise que votre engagement résolu a contribué à sauver - ce dont je vous remercie -, illustre-t-il l'action future de l'État ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe NC.*)

M. le président. La parole est à M. Christian Estrosi, ministre chargé de l'industrie.

M. Christian Estrosi, *ministre chargé de l'industrie*. Monsieur Leteurre, avec le Président de la République, le Premier ministre et les partenaires sociaux, nous avons décidé de lancer les états généraux de l'industrie afin de fonder une nouvelle politique industrielle propre à mettre un terme aux relations de dominant à dominé qui unissent grands groupes industriels et PME, grands groupes industriels et sous-traitants, donneurs d'ordres et sous-traitants.

Cela suppose une vaste réflexion sur nos pôles de compétitivité, une politique ambitieuse d'innovation industrielle et une réorganisation par filières au lieu de la politique de branches qui nous a mis en difficulté et a entraîné tant de délocalisations.

Vous citez l'exemple de l'entreprise Plysorol, à propos de laquelle Dominique Souchet m'a interrogé il y a quelques semaines. Nous nous sommes rendus ensemble à Fontenay-le-Comte, en Vendée, la semaine dernière. Je vous en remercie, monsieur Leteurre, puisque cette entreprise, premier fabricant de contreplaqué en Europe, est notamment installée dans votre circonscription, à Lisieux.

En proposant de reprendre l'entreprise devant le tribunal de commerce, un investisseur chinois tentait de s'emparer d'une filiale au Gabon afin d'y recueillir le bois et de l'exporter en Chine, et non plus vers l'entreprise française installée à Lisieux, à Fontenay et à Épernay. J'avais dit que cela n'était pas admissible. Vous voyez

que le volontarisme politique dont nous avons fait preuve ensemble, et notre refus d'admettre que le repreneur d'une entreprise française devant un tribunal de commerce ne respecte pas ses engagements, ont payé : Plysorol est ouvert, les ouvriers sont au travail et nous en remercions, et le repreneur s'est engagé sur de nouveaux investissements. Les états généraux de l'industrie doivent confirmer cette nouvelle dynamique industrielle. (*Applaudissements sur les bancs du groupe NC et sur plusieurs bancs du groupe UMP.*)

Données clés

Auteur : [M. Claude Leteurre](#)

Circonscription : Calvados (3^e circonscription) - Nouveau Centre

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1681

Rubrique : Bois et forêts

Ministère interrogé : Industrie

Ministère attributaire : Industrie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 5 novembre 2009

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 5 novembre 2009